



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Frais de déplacement pour l'ensemble des membres du personnel¹

(Les frais de déplacement comprennent le kilométrage parcouru en voiture, les frais de stationnement, de taxi, d'avion, de train, d'autobus, d'hébergement, de repas et d'allocation.)

Période	Montant total des frais de déplacement au Québec et hors Québec
1er juillet au 30 septembre 2025	28 381 \$

¹ Incluant les frais de déplacement de la présidente directrice générale et ceux des accompagnateurs à l'étranger.